



Membre de Parlement  
Pontiac-Kitigan Zibi  
Sophie Chatel

## *Amélioration de l'accès aux soins de santé en Outaouais*

L'accès à des soins de santé rapides et de qualité, près de chez soi et dans une langue que l'on comprend, est fondamental pour le bien-être des personnes et des communautés.

En Outaouais, des médecins, des travailleurs de la santé, ainsi que des patients, continuent de soulever de sérieuses préoccupations quant aux pressions croissantes qui pèsent sur le système de santé. Ces défis nuisent à l'accès aux services et exercent une pression importante tant sur les patients que sur les professionnels dans l'ensemble de la région.

J'ai fait part de ces préoccupations au cabinet du ministre fédéral de la Santé afin de m'assurer que les enjeux sérieux soulevés par de nombreux Québécois, en particulier en Outaouais, soient bien compris.



En même temps, il est important de reconnaître que les soins de santé relèvent principalement de la compétence provinciale et que le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans l'élaboration ou l'application d'une législation provinciale.

Les résidents sont encouragés à faire part de leurs préoccupations directement à leur représentant provincial, puisque les députées et députés de l'Assemblée nationale sont les mieux placés pour intervenir sur les questions liées à la législation provinciale et à l'organisation des services de santé au Québec.



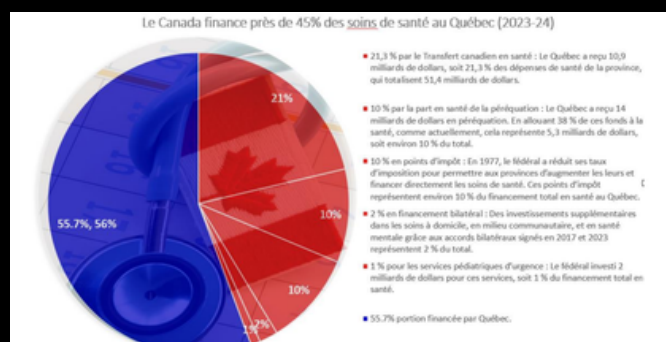
À l'échelle fédérale, je continue de défendre les intérêts de l'Outaouais en travaillant en collaboration avec les partenaires provinciaux afin d'améliorer l'accès aux soins de santé dans la région. Ce travail comprend notamment :

- le renforcement du recrutement et de la rétention des professionnelles et professionnels de la santé
- l'amélioration de l'accès aux services de santé dans la région
- la garantie que les investissements fédéraux en santé atteignent les communautés qui en ont le plus besoin

En 2024, j'ai écrit au ministre de la Santé du Québec afin de souligner l'urgence de mettre en place ces mesures : Améliorer l'accès aux soins de santé en Outaouais - Sophie Chatel.



Le gouvernement fédéral fournit également au Québec un financement important, stable et prévisible en matière de santé par l'entremise du **Transfert canadien en matière de santé** et d'ententes bilatérales. Nous couvrons environ 45 % des dépenses de santé de la province, mais il demeure de la responsabilité du gouvernement du Québec de veiller à ce que l'ensemble de sa population ait accès aux soins de santé dont elle a besoin. Voici un graphique explicatif présentant la répartition des contributions fédérales aux soins de santé au Québec pour l'exercice 2023-2024 :



Je demeure profondément engagée à l'écoute des préoccupations des résidentes et résidents, des patients ainsi que des professionnelles et professionnels de la santé de l'Outaouais, et à les relayer auprès des partenaires fédéraux et provinciaux appropriés.